

Question obligatoire : Villes et développement durable

La question recouvre intégralement le thème, dont l'importance (9 à 10 séances d'une heure) est à la mesure du phénomène géographique étudié : aujourd'hui plus de 50% de la population mondiale vit en ville, contre 2% au début de l'ère industrielle ; les estimations actuelles prévoient près de 25 aires urbaines de plus de 10 millions d'habitants en 2025 pour seulement 2 en 1950. Les pays en développement rassemblent dorénavant la majorité des villes du monde, avec des taux de croissance nettement supérieurs (4 à 5% en Asie et Afrique) à ceux de l'Europe (1%). Ce thème occupe donc une place particulière dans le programme puisqu'il concerne les conditions de vie d'une majorité de l'humanité.

PROBLÉMATIQUES

L'intitulé du programme invite à aborder la question à partir de trois problématiques.

- **L'étude des rythmes et des modalités de l'exceptionnelle croissance urbaine** à l'échelle planétaire, du double phénomène d'étalement urbain, de fragmentation urbaine entre zones d'habitations et d'activités, ainsi que les formes de ségrégations sociales.
- **Le développement et la complexité des infrastructures des différents réseaux de transports** sont la résultante de l'étalement urbain et de la dissociation croissante entre le lieu de résidence et le lieu de travail ; dans les grandes métropoles et les mégapoles, l'interconnexion de ces réseaux et les choix stratégiques entre les divers modes de transports sont des enjeux majeurs.
- **L'aménagement des villes durables ouvre sur une dimension prospective forte** qui permet de positionner encore davantage la géographie dans les enjeux de son temps et du futur de la planète. Outre les réseaux de transports, les villes ont d'énormes besoins en ressources (énergie, eau, espaces boisés), en services (traitements des eaux et des déchets ménagers et industriels, sécurité...) à la mesure de fortes concentrations humaines ; elles reposent sur de hauts volumes d'emplois et exigent des structures d'accueil (logements, équipements de loisirs et de culture). Ces aménagements pèsent sur les finances collectives et requièrent des arbitrages politiques nombreux et des processus de décisions souvent complexes. Aussi, les modalités de la croissance urbaine constituent-elles à la fois des marqueurs du type de développement, et des freins puissants aux évolutions possibles en matière de gestion durable des aménagements.
- **La forme interrogative concernant cette troisième problématique et le passage du singulier du thème (Aménager la ville) au pluriel (Aménager les villes) suggèrent qu'il n'y a pas de réponse univoque, de modèle universel** ; le projet d'urbanisation durable se construit dans la durée des villes, avec leurs héritages, souvent lourds, et dans un faisceau de contraintes physiques, celles du milieu, et socio-économiques fortement différenciées.

CHOIX ET MISE EN PERSPECTIVE DE L'ÉTUDE DE CAS

La confrontation des deux études de cas, l'une choisie dans un pays développé l'autre dans un pays émergent ou en développement, doit permettre d'aborder les trois problématiques posées.

Quel que soient les choix effectués, il s'agit d'abord d'établir les constats majeurs, de pointer les interrogations en termes d'invariants et de spécificités de la croissance et du développement durable des villes. Il est possible de traiter en étude de cas des villes de dimension spatiale diverses, dès lors qu'elles sont confrontées aux problématiques définies (forte croissance, intensité des mobilités, différenciation socio-spatiales) :

Il peut être intéressant de croiser, pour cibler le maximum d'interrogations, la situation de mégapoles d'un pays émergent ou en développement (Mexico, Shanghai, Mumbai) et d'Europe ou d'Amérique du Nord (Los Angeles, Tokyo, Londres);

Ces approches peuvent être complétées par des apports ponctuels à partir de courts exemples concernant des villes de dimension moindre (Copenhague, Montréal, Fribourg) ;

Ce peut être, en haussant le curseur de l'échelle, le choix d'un quartier en réaménagement dès lors qu'il est resitué dans l'ensemble de son agglomération (Sutton au Royaume-Uni) ou de projets de ville durable en pays émergent (Curitiba au Brésil).

La mise en perspective est liée aux enjeux de la confrontation des deux études de cas :

- la question des temporalités : le développement durable s'inscrit dans des temps différents selon les situations géographiques. Dans les pays développés, les préoccupations environnementales prennent leur origine dans la pensée urbaine du XIX^e siècle (mouvement hygiéniste) et dans les courants d'urbanismes du XX^e siècle, aux modèles antagonistes (cf. Chartes d'Athènes en 1933, charte d'Aalborg et Agenda 21 en 1994) ; la croissance urbaine y a souvent obéi à des schémas planifiés ; tandis que dans les pays en développement l'urgence est de faire face à la croissance exponentielle et souvent incontrôlée sans les structures et les moyens adaptés. Les politiques urbaines sont très diverses : au mieux la question de la ville durable s'inscrit davantage dans des actions continues dans le temps, au pire elle se manifeste par des opérations spectaculaires à valeur souvent d'affichage ou de laboratoire d'essai sans lendemain ;
- la question des territoires et des acteurs : la croissance urbaine fait éclater les repères traditionnels entre ville et campagne, et bouscule les clivages politico-administratifs, de sorte qu'il faut reconsidérer les cadres de la gestion des aménagements collectifs (élargissement, connectivité et intermodalité des réseaux de transports, équipements éducatifs, sanitaires et de loisirs etc.) ; cela interroge le champ des territoires de gestion, de l'intrication et de la coopération entre les unités urbaines et celui de la multiplicité des acteurs, publics et privés, des connivences ou conflits que ceux-ci peuvent entretenir entre eux.

PIÈGES À ÉVITER DANS LA MISE EN ŒUVRE

- Déborder sur une analyse fonctionnelle exhaustive et sur l'étude des réseaux urbains ; ou encore accorder une place indue aux éléments d'architectures urbaines ou de normes techniques en termes par exemple d'économie d'énergie, de maîtrise des émanations de CO₂. Le traitement de cette question étant centré sur la croissance urbaine et l'aménagement durable de la ville, l'analyse est fondamentalement spatiale, territoriale et considère le jeu des acteurs géographiques. Cependant, la question de l'urbanisme durable peut ouvrir des pistes en liaison avec l'histoire des arts, par exemple dans le champ des utopies urbaines.
- Présenter, sans toute la distance nécessaire, les cas de villes à projets de développement durable qui peuvent être parfois des vitrines ou des alibis commerciaux ou politiques commodes

- A contrario, prendre en compte, sans la distance et le recul historique nécessaires, les propos anxiogènes sur la crise urbaine, l'insécurité ou la pollution croissante des villes.
- Opposer de manière schématique les pays développés et les pays en développement ; on montrera par exemple que les pays développés comportent des poches de pauvreté ou qu'ils ne sont pas à l'abri de catastrophes, malgré les plans de préventions et autres mesures techniques. A l'inverse, un certain nombre de projets de développement urbain durable dans les PVD ouvrent des pistes intéressantes.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Veyret Y., Jalta J., *Développement durables, tous les enjeux en 12 leçons*, Autrement, 2010.
- Veyret Y., Granier G., *Développement durable, quels enjeux géographiques*, La Documentation photographique, N° 8053, 2006.
- Paulet J.P., *Géographie urbaine*, Collection U, A. Colin, 2005.
- Actes du séminaire national d'Amiens, *Villes et développements durables*, CRDP d'Amiens :
<http://crdp.ac-amiens.fr/edd/index.php/dossiers-thematiques/seminaire-amiens-ville-dd>